Image not found or type unknown

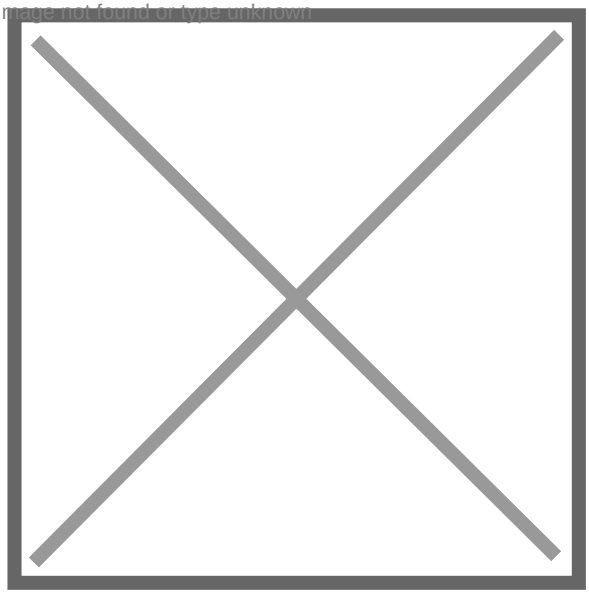

Prestation compensatoire ?

Par **doudou_old**, le **18/09/2007** à **19:05**

Je suis en instance de divorce et je réclame une prestation compensatoire car j'ai durant ma vie maritale, travaillé à temps partiel pendant 18 ans auquel il faut ajouter un an de congé parental pour élever mes 2 enfants. Pour le calcul de ma retraite, j'ai une perte de salaire importante et je réclame de ce fait cette prestation compensatoire. Suis-je dans mes droits ? ...Merci de me donner une ou des réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés